

**DEMANDE DE SUBVENTION**

**2024**

**DOSSIER À RETOURNER**

Par courrier :

Service Vie associative  
Hôtel de Ville  
Place Mendès-France – BP.88  
38093 VILLEFONTAINE Cedex

Ou par courriel :

associationsportculture@mairie-villefontaine.fr

**AVANT LE 24 octobre 2023**

**Toute demande arrivée hors délai ou tout dossier incomplet ne pourra être prise en compte**

Pièces à joindre obligatoirement :

- Présent dossier intégralement complété et signé
- Bilan financier (dernier approuvé en assemblée générale) et, s'il y a lieu, les certificats comptables
- RIB/IBAN (relevé d'identité bancaire)
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale dont rapport d'activités
- Copies de cartes professionnelles pour BE et/ou BPJEPS

Pièces à joindre si non-communicuées à ce jour :

- Statuts de l'association
- Copie de l'annonce de publicité au Journal officiel
- Récépissé de dépôt de déclaration de l'association en sous-préfecture
- Attestation d'assurance
- Charte de laïcité

**Nom de l'association demandeuse :**

**SUBVENTION DEMANDEE POUR 2024 (montant total) :**

## QUELQUES INFORMATIONS avant de remplir le dossier

---

### LA COMPOSITION DU DOSSIER

#### ① La fiche identité de l'association :

Elle permet de mettre à jour vos données notamment pour l'annuaire des associations de la ville et sera notre référence pour vous contacter au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Merci de la compléter, même si vous pensez que les informations n'ont pas changé.

#### ② La présentation générale de l'activité de l'association :

Elle permet de mieux connaître votre projet associatif et l'activité globale de l'association. Cette partie présente le cadre général de l'association. Dans le budget général de l'association, apparaît la subvention globale demandée.

#### ③ Le bilan de l'année 2023 (à remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2023)

Il expose le bilan des actions menées d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier. Si vous avez obtenu une subvention en 2023, il explique l'utilisation précise de la subvention.

#### ④ Activité de l'association : Budget prévisionnel 2024

#### ⑤ Fiche synthèse

### L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Votre dossier va être géré par le service Vie Associative Sport et Culture de la commune qui l'enregistre et le transfert aux différents services gestionnaires (CCAS, Éducation, Sports, Culture...)

- Chaque service présente les demandes et les propositions dans sa commission.
- Toute subvention doit être votée par le Conseil Municipal. Suite à ce dernier, si une subvention vous est accordée, elle vous sera notifiée par courrier et la somme sera mandatée (c'est-à-dire versée, dès que toutes les pièces justificatives et notamment les pièces financières auront été fournies)

C'est pour respecter ce circuit obligatoire que nous vous remercions de respecter les délais et de compléter intégralement votre dossier sans oublier les pièces à joindre.

Lors de l'instruction des demandes, la Ville est notamment attentive :

- ✓ Au travail partenarial (opérations municipales, autres associations...),
- ✓ Aux actions qui touchent des publics spécifiques (action spécifique en direction des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées...) ou des quartiers spécifiques,
- ✓ Aux retours de communication sur les événements et les résultats de l'action,

- ✓ Aux démarches de financement de l'association (autofinancement, ventes diverses, autres recherches de financements publics ou privés...),
- ✓ À la formation des bénévoles (en interne ou en externe, pour les encadrants ou les membres du bureau),
- ✓ Au rayonnement de l'association à l'extérieur de la Ville et à l'image de la Ville.

**Les agents municipaux sont aussi là pour vous renseigner et vous accompagner.**

Accueil service : 04.74.96.70.01

[associationsportculture@mairie-villefontaine.fr](mailto:associationsportculture@mairie-villefontaine.fr)

**① IDENTITE DE L'ASSOCIATION**

1/1

**Nom de l'association :**

Adresse du siège social :

Courriel :

Téléphone :

Site internet :

**Publication des données dans l'annuaire des associations de la Ville :**     OUI     NON

Création de l'association :

Date :                      N° SIRET :

N° de déclaration en préfecture :

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro de police d'assurance :

---

Personne référente du dossier de subvention :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Personne(s) référente(s) de l'association pour les échanges avec le service de la mairie :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

---

Bureau :

Président(e) :  
Courriel :  
Téléphone :

Vice-Président(e) :  
Courriel :  
Téléphone :

Trésorier(ère) :  
Courriel :  
Téléphone :

Secrétaire :  
Courriel :  
Téléphone :

## **② ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION**

**1/1**

Date de la dernière Assemblée Générale :

Objet précis de l'association et activités proposées :

Public cible de l'association :

Rayonnement de l'activité de l'association :

Quartier(s) - *lesquels* : .....

communal

intercommunal

départemental

régional

national

international



**Encadrement**

Une même personne ne doit apparaître qu'une fois : choisir la qualification la plus élevée.

Nombre d'initiateurs fédéraux (joindre la copie des diplômes) :

Nombre d'entraîneurs, moniteurs fédéraux (joindre la copie des diplômes) :

Nombre de brevets d'État, BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) (joindre obligatoirement la copie des cartes professionnelles) :

Spécialités :

Nombre d'entraîneurs ou encadrants bénévoles (sans formation particulière)

Pour quelles activités ou sections ?

Nombre d'arbitres :

Formés ou diplômés :

Non formés ou non diplômés :

Affiliations (éventuelle) :

Fédération :

Numéro d'agrément ministériel (Sports) :

Autres : .....

**Formation**

Invitez-vous vos encadrants et/ou vos adhérents à se former ?  OUI  NON

Proposez-vous vous-même des formations à vos encadrants et/ou vos adhérents ?

OUI  NON

Montant de la subvention communale perçue l'année précédente

2023 : .....

Ressources municipales utilisées sur une année (subvention indirecte) :

Local permanent

Paiement en tout ou partie des fluides

Équipements sportifs / Lesquels : .....

Fréquence d'utilisation : .....

Autres équipements municipaux (salles ...) / Lesquels :.....

Fréquence : .....

Matériel fourni (tentes, tables, chaises...) / Nombre : .....

Fréquence des demandes :.....

Aide des services à l'installation de vos manifestations / Fréquence : .....

..... Semaine ou week-end :.....



### ③ BILAN 2023 :

1/2 COMPTE-RENDU FINANCIER (À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2023)

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations :	(total)	Cotisation :	(total)
Cotisation fédérale :		adhérents	
autres instances (à préciser) :	0	licences	
Rémunération du personnel		Ventes accessoires	
Rémunération encadrement		Manifestations directes organisées par l'association	
Dont Charges de sécurité sociale et prévoyance		Autres manifestations auxquelles participent l'association	
Formation de l'encadrement			
Formation des jeunes		Autres recettes (préciser)	
Personnel extérieur			
Arbitrage			
Documentation, abonnement revues		Subvention Ville de Villefontaine (globale)	
Prime d'assurance		Subvention hors municipalité	
Frais administratifs (postaux, papeterie, impression...)		- Etat	
Autres frais administratifs (ANCV..)		- Région	
Fluides		- Département	
Licences et autres		- Autres villages	
Déplacements collectifs		Autres recettes (à préciser)	
Investissement en matériel		Dons en espèces	
Achat petit équipement		Dons de récompenses, équipements	
Achats tenue de club		Sponsoring, Mécénat	
Achats pour vente accessoires		Remboursements déplacements	
Entretien et réparation matériel			
Frais afférents aux activités			
Autres dépenses (manifestations)			
Location			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

## 2/2 COMPTE-RENDU QUALITATIF ET QUANTITATIF

(À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2023)

Ce compte-rendu doit présenter :

- Le descriptif des actions réalisées,
- Le nombre de personnes bénéficiaires dont le nombre d'habitants de Villefontaine,
- Le rayonnement du projet : quartier / commune / intercommunalité / département / région / France / international,
- Les explications des écarts entre les actions prévues à l'origine et les actions réalisées,
- Les explications des écarts entre le budget prévisionnel et le budget réalisé,

## ③ ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION : BUDGET PREVISIONNEL 2024

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations :	(total)	Cotisation :	(total)
Cotisation fédérale :		adhérents	
autres instances (à préciser) :		licences	
Rémunération du personnel		Ventes accessoires	
Rémunération encadrement		Manifestations directes organisées par l'association	
Dont Charges de sécurité sociale et prévoyance		Autres manifestations auxquelles participent l'association	
Formation de l'encadrement			
Formation des jeunes		Autres recettes (préciser)	
Personnel extérieur			
Arbitrage			
Documentation, abonnement revues		Subvention Ville de Villefontaine (globale)	
Prime d'assurance		Subvention hors municipalité	
Frais administratifs (postaux, papeterie, impression...)		- Etat	
Autres frais administratifs (ANCV..)		- Région	
Fluides		- Département	
Licences et autres		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Autres recettes (à préciser)	
Investissement en matériel		Dons en espèces	
Achat petit équipement		Dons de récompenses, équipements	
Achats tenue de club		Sponsoring, Mécénat	
Achats pour vente accessoires		Remboursements déplacements	
Entretien et réparation matériel			
Frais afférents aux activités			
Autres dépenses (manifestations)			
Location			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Selon la loi informatique et libertés de protection des données personnelles, nous autorisez-vous à : - diffuser les coordonnées de l'association aux demandeurs ?  OUI  NON  
- diffuser les coordonnées nominatives aux demandeurs ?  OUI  NON

**Signature du président :**

**Date :**

**⑤ Fiche synthèse**

- Adresse du siège social : .....
- Nom et prénom du ou des contacts avec le service: .....

.....  
.....

- Nombre d'adhérents : .....
- Pourcentage de Villard : .....
- Nombre d'heures d'activités par semaine : .....
- Formation jeune :  OUI  NON
- Avez-vous participé cette année à des événements portés par la ville ?  OUI  NON  
Si oui, lesquelles ? .....
- Votre association possède-t-elle un label ?  OUI  NON  
Si oui, lequel ? .....
- Quelle est sa durée de validité ? .....

**Pour les associations qui pratiquent une activité physique et/ou sportive :**

Participez-vous à des compétitions ?  OUI  NON

Si oui, quelle est votre niveau de compétition ?

.....

Avez-vous eu des titres cette année ?

Si oui, précisez lesquelles : .....